



## Dans ce numéro

- Au Sénégal : un partenariat pour l'eau entre les municipalités de Creil et de Nabadji Civol
- Au Mali, en région de Kidal : gérer les conflits autour des points d'eau
- Au Togo, dans la région des Savanes : une eau au juste prix
- En Haïti, sur l'île de la Tortue : une seconde vie pour l'eau de pluie

## Édito

# Privilégier les approches diversifiées et multisectorielles

**L**es dernières nouvelles du Sahel nous plongent dans la tristesse pour les populations qui sont de nouveau confrontées à l'insécurité. Les collectivités et les organisations de solidarité internationale se sont résolument engagées aux côtés des États pour poursuivre leur appui vers l'accès aux services pour les plus démunis. Attentifs à la priorité donnée au Sahel par le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, les acteurs de l'eau et de l'assainissement renforcent leurs partenariats avec la société civile et trouvent des solutions pour pérenniser leurs appuis. Loin de l'uniformisation des actions, c'est dans la diversité des approches et des partenariats que se trouvent ces solutions qui maintiennent le lien entre les populations d'ici et là-bas. Différentes voies sont employées pour augmenter les capacités locales tant dans l'administration, la gestion que dans la capacité technique. Ce renforcement n'est pas un choix mais une obligation pour permettre l'essor de ces régions et territoires déstabilisés. Les collectivités et autorités locales ont un rôle

éminemment important à jouer : quels que soient les services et les modes de gestion adoptés, seules la compétence et la stabilité des autorités rendront possibles la pérennisation des services. Les approches ne peuvent être sectorielles, les usages multiples de l'eau, la protection de la ressource, le maintien d'un environnement propice au développement des activités humaines nécessitent une approche multisectorielle. Ainsi le réseau pS-Eau s'est-il engagé à travailler plus étroitement avec les spécialistes du secteur de l'énergie, des déchets et du grand cycle de l'eau pour permettre aux communautés, notamment en milieu rural et dans les petites villes, de pérenniser ces accès aux services sur lesquels nous travaillons tous depuis si longtemps. Mutualiser les expériences, les faire connaître et soutenir les actions doit pouvoir dépasser le strict domaine de l'accès à l'eau potable et l'assainissement. Les convictions, l'énergie et les savoirs faire, combinés, nous sortiront du réflexe de repli sur soi qui n'a jamais permis la réussite. ●

Pierre-Marie Grondin  
Directeur du pS-Eau

# Sommaire

## Des nouvelles de l'association

### Mouvements au sein de l'équipe

#### **Michel Taquet, une page (numérique) se tourne**

Pilier de l'équipe d'animation du pS-Eau, Michel Taquet, chargé du développement et de la diffusion d'outils numériques, fait valoir ses droits à la retraite à compter d'avril. Depuis près de 15 ans, en réponse à des demandes variées d'informations ciblées et de documentations, Michel a développé, actualisé et alimenté la bibliothèque numérique en ligne, l'atlas des projets, le répertoire des acteurs de l'eau et la solidarité. C'est donc grâce à lui que les membres du réseau reçoivent à travers des mailings réguliers des informations, publications dont...la lettre du pS-Eau en version numérique. Une page (numérique) se tourne. Grand merci.

#### **Adeline Mateus, vers d'autres horizons**

À l'issue d'un an et demi passé au sein du pS-Eau, Adeline Mateus quitte ses fonctions de chargée de mission communication et plaidoyer pour partir en volontariat international en administration à l'Ambassade de France au Tchad. Depuis son arrivée, Adeline a pu imprimer sa touche à la communication et aux outils du pS-Eau : en appui à toute l'équipe, elle a accompagné la publication de guides et plaquettes colorés et illustrés, leur donnant un petit coup de neuf. Elle s'est également plongée dans les arcanes de la structure du site internet pour en préparer sa future transformation, tout en assurant la coordination de la Lettre, l'animation de la campagne des Élu.e.s de l'Eau et des réseaux sociaux et d'autres choses encore. On lui souhaite de belles aventures pour son nouveau départ !



- 3 Au Sénégal  
Entre Creil et Nabadji Civol,  
un partenariat pour l'eau
- 6 Au Mali, en région de Kidal  
Gérer les conflits autour des points d'eau
- 10 Au Togo, dans la région des Savanes  
Une eau au juste prix
- 13 Sur l'Île de la Tortue en Haïti  
Une seconde vie pour l'eau de pluie
- 15 Les infos pS-Eau

# Entre Creil et Nabadji Civol, un partenariat pour l'eau

Les municipalités de Creil et de Nabadji Civol ont engagé un accord de partenariat de coopération décentralisée en 2010. Leurs interventions, qui se sont déployées durant la réforme du secteur de l'eau en milieu rural, ont porté sur l'accès et la gestion des services d'eau et d'assainissement. Bilan des deux premières phases.



© Ville de Creil

Réalisation d'un château d'eau

Creil est la 3<sup>e</sup> ville de l'Oise. Sa population est de 35 000 habitants, dont un tiers est âgée de moins de 20 ans. Une histoire ouvrière et une diversité culturelle sont revendiquées, avec plus de 100 nationalités représentées. La ville de Nabadji est une commune rurale située dans la région de Matam, le long du fleuve Sénégal, près de la frontière mauritanienne et malienne. Elle compte une population de plus de 58 000 habitants, 35 villages officiels autour desquels gravitent 30 hameaux.

La coopération entre ces deux villes, renouvelée en novembre 2015, tire son origine de la forte représentation de ressortissants sénégalais à Creil. Plusieurs associations entretiennent des liens avec la ville de Creil, en particulier l'association Agir Nabadji Civol. Les municipalités ont axé leurs interventions sur une amélioration de

l'accès à l'eau et à l'assainissement. Pour mener à bien cette volonté d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la ville de Creil et la commune de Nabadji Civol se sont entourées de deux assistants à maîtrise d'ouvrage et maître d'œuvre, ONG reconnues pour leurs compétences et leurs expertises : le Gret, implanté au Sénégal depuis plus de 15 ans, et Le Partenariat, autre opérateur français, « à taille humaine » qui participe depuis sa création en 1981 au renforcement des capacités des acteurs locaux, avec une intervention focalisée dans les écoles. En complément de la contribution financière des deux communes concernées à hauteur de 10% du projet, l'Agglomération Creil Sud Oise participe également au financement ainsi que l'Agence de l'eau Seine Normandie, qui soutient ce projet à hauteur de 60%.

## À Nabadji Civol, un accès inégal à l'eau

Au moment du lancement de la coopération, le taux d'accès en eau potable était de 91%, ce qui est supérieur à la moyenne nationale. Cependant, la répartition géographique était inégale et plusieurs localités souffraient encore d'un manque de ressources en eau. Quant à la situation en assainissement avec des latrines adéquates, le taux d'accès atteignait les 60%.

Fortes de ce constat, les deux collectivités ont affirmé leurs volontés d'élaborer et de mettre en œuvre un programme axé sur l'appui et l'accompagnement institutionnel pour la mise au point de politiques innovantes de développement local, notamment autour de la thématique prioritaire de l'hydraulique et l'assainissement rural.



© Ville de Creil

### Construction d'un bloc sanitaire

Le village de MBanane ne disposait d'aucune autre source d'eau hormis l'adduction d'eau potable de Boynadji qui se situe à 2 km. L'approvisionnement en eau dans la localité se faisait essentiellement à partir du puits du village dont la qualité de l'eau est médiocre et qui occasionnait des corvées de puisages importantes avec une profondeur de 35 mètres environ.

Le village disposait d'une école primaire construite en 1996, avec 86 élèves répartis dans quatre salles de classe. Cet établissement ne disposait ni de clôture, ni de bloc sanitaire et encore moins de point d'eau potable.

La place publique du village de Nabadji n'était plus en capacité d'accueillir le marché, faute de place. Ce marché hebdomadaire était fréquenté par près de 5 000 personnes provenant du Sénégal comme des pays frontaliers, Mauritanie, Mali et Gambie. La commune, avec l'accompagnement de l'Agence régionale de développement de Saint-Louis (ARD), a mobilisé les ressources nécessaires pour réaliser la clôture et les établis. Toutefois, pour être fonctionnel, ce marché devait être équipé de point d'eau et d'ouvrages d'assainissement adéquats. Les capacités de l'adduction d'eau potable de Nabadji Civol, composé d'un forage de 35 m<sup>3</sup>/h, d'un château d'eau de 100 m<sup>3</sup> et d'un réseau de distribution ont permis le raccordement du nouveau marché.

Le village de Woudourou disposait d'électricité, d'un accès à l'eau potable et de deux

écoles élémentaires. Cependant, une des deux écoles n'était pas raccordée à l'eau potable, et ne disposait ni de clôture, ni de blocs sanitaires utilisables pour les élèves.

Le village de Tiguéré Ciré disposait bien d'un forage réalisé en 2004 avec un débit d'exploitation de 15 m<sup>3</sup>/h et d'un château d'eau de 150 m<sup>3</sup>. Cependant, la production journalière de 150 m<sup>3</sup>/ de la pompe solaire n'était plus adaptée aux besoins en eau de la population qui ne cessent de s'accroître.

## 2016–2018. Lancement du projet

La phase I du projet (2016–2018), d'un montant global de 154 229 €, a duré un peu plus de deux ans et s'est achevée avec succès au printemps 2018. Elle comprenait trois composantes : abduction d'eau potable ; assainissement ; appui à la gestion des infrastructures et des services, et sensibilisation.

Les travaux de la composante adduction d'eau potable, avec la réalisation de bornes fontaines, ont concerné le village de MBanane, le nouveau marché de Nabadji Civol et le village de Tiguéré Ciré (pour un renforcement de la production de l'AEP). 5 580 mètres linéaires de réseau et 40 connexions domiciliaires ont été réalisés. Concernant la composante assainissement, 2 blocs sanitaires à 4 cabines avec séparation garçons/filles, des bornes fontaines et des clôtures ont été réalisés au sein des écoles de MBanane et de Woudourou. Des blocs sanitaires de 10 cabines avec douches de lavage, avec prise en compte des personnes handicapées, ont également été réalisés dans le nouveau marché.

La commune de Nabadji a pu bénéficier d'un renforcement et d'un appui sur les mesures sociales d'accompagnement, en collaboration avec l'Association d'usagers du forage (ASUFOR) pour la gestion des infrastructures et des services d'eau et d'assainissement, et d'une sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement. Les bénéficiaires sont multiples :

- 12 500 personnes disposent désormais d'un service d'eau potable et/ou d'un accès à l'assainissement dont 3 348 nouveaux usagers ;

- les élèves de deux écoles disposent d'un environnement sain car ils ont été sensibilisés aux bonnes pratiques d'hygiène et d'utilisation de l'eau ;
- les trois associations d'usagers des réseaux d'eau potable, les élus et le secrétaire municipal de la commune de Nabadji Civol ont été renforcés à la passation de marché et au suivi de chantier.

Des acteurs nationaux et régionaux ont été impliqués, ainsi que cinq entreprises de travaux.

Acteurs nationaux : la Direction de l'exploitation et de la maintenance (remplacée par l'OFOR) et la Direction de l'assainissement rural

Acteurs régionaux : Agences régionales de développement, Brigade des puits et forage de Matam, Service régional de l'assainissement de Matam

## 2018–2019. Déjà une 2<sup>e</sup> phase

À partir de ces résultats encourageants, une deuxième phase a été identifiée et a pu bénéficier du concours financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Récemment mis en place au Sénégal, l'Office des forages ruraux a également validé sa participation en tant que financeur complémentaire pour un projet d'un montant global de 506 264 €.

Gassel est un des villages de la commune de Nabadji Civol. La population est d'environ 1 000 personnes répartie dans 50 concessions. Le village ne dispose d'aucune infrastructure de base.

La population s'approvisionne en eau à partir des puits dont la profondeur se situe entre 75 et 100 mètres. Pendant la saison sèche, le niveau de la nappe baisse et du fait de la forte sollicitation des populations, on constate régulièrement le tarissement de ces puits. Cette situation rend l'accès à l'eau encore plus difficile.

Durant cette période, la population de Gassel va chercher l'eau dans les villages environnants qui disposent d'adduction d'eau potable. La localité la plus proche se situe à 10 km ! L'alimentation en eau

du ménage concerne particulièrement les femmes et les enfants qui s'occupent de la corvée de puisage. Les femmes font plus de 6h de marche par jour pour avoir de l'eau potable.

D'autres localités environnantes, telles que Mbourtodji, Longueuil, Kawel Sali, Gourel Ndoumbel, Daré, connaissent les mêmes difficultés. Ainsi, la mise en place de l'adduction d'eau potable de Gassel sera très profitable à ces localités. Les besoins en eau à l'horizon 2037 pour satisfaire les besoins de la population sont évalués à 190 m<sup>3</sup>.

Les travaux, plus conséquents, comprennent cette fois-ci la construction d'une nouvelle adduction d'eau multi villages pour le village de Gassel avec un raccordement des 5 villages avoisinants, la construction de bornes fontaines et d'abreuvoirs. En chiffres, les travaux suivants ont été réalisés : un forage avec une pompe d'une capacité de 20 m<sup>3</sup>/h, un château d'eau de 150 m<sup>3</sup>, mise en place d'un réseau d'eau potable de 23,9 km avec 6 bornes fontaines et 4 abreuvoirs et une potence, un groupe électrogène de 25 kVA (ou panneaux solaires) et une pompe d'une capacité de 20 m<sup>3</sup>/h à 120 m de HMT, un local pour le groupe électrogène et une loge gardien munie de latrine et fosse, la réalisation d'une clôture (pour protection du forage) et la création d'un accès, la réalisation de branchements privés à la demande des usagers. Une extension du réseau de Tiguéré Ciré vers 3 villages (en moyenne 7000 m) et des travaux de mise en conformité du château d'eau sont prévus également pour la création de 20 bornes fontaines. Concernant la composante assainissement, la construction de blocs sanitaires avec espaces séparés filles/garçons et accès handicapés sera réalisée dans la future école de Gassel et dans trois autres écoles. Concernant la dernière composante : les mesures sociales d'accompagnement sont prévues avec la mise en place d'un opérateur de gestion du service de l'eau, en coordination avec l'OFOR et l'ASUFOR pour assurer le suivi du service, la sensibilisation de la population à l'assainissement domestique et aux possibilités d'équipement en latrines est prévue ainsi que des mesures de formation

© Ville de Creil



### Sensibilisation des élèves à l'hygiène

et de sensibilisation des élèves, du corps enseignant et des parents d'élèves dans les écoles, à travers le programme dédié du Partenariat. Cette composante comprendra l'accompagnement de l'ASUFOR pour la gestion des nouveaux villages raccordés à Tiguéré Ciré, une sensibilisation de la population à l'assainissement domestique et aux possibilités d'équipement en latrines.

## La gestion des services d'eau dans une réforme qui tarde à se concrétiser

Malgré des avancées notables, des défis restent à relever sur le plan opérationnel pour concrétiser la réforme de l'hydraulique en milieu rural. En effet, la mise en service de la zone Nord, composée des régions de Saint Louis, Louga et Matam, était prévue en fin d'année 2017, ce qui aurait permis d'accompagner convenablement la mise en gestion des ouvrages. En réalité, actuellement, même si les contrats de délégation sont signés, les entreprises délégataires ne sont pas encore installées et n'ont pas pris en main le service. Le renforcement de la gestion des services d'eau potable n'a donc pu se faire qu'en partie (via l'intégration des ouvrages au patrimoine de l'ASUFOR) car l'OFOR n'incite pas à renforcer les ASUFOR en cette période transitoire.

Afin de compenser les manquements au niveau de la gestion des services d'eau potable en raison de la réforme en cours, le projet incite les acteurs à mettre en œuvre un suivi technique et financier régulier, faisant l'objet de restitution au comité directeur de l'ASUFOR et en assemblée générale. Cela pourrait être une piste de travail intéressante pour la suite afin de garantir la qualité de service par l'opérateur privé et d'informer les parties prenantes.

Les résultats atteints dans le cadre des phases de projets, qui s'inscrivent dans le cadre du programme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de Nabadji, ont permis de contribuer à l'augmentation du taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les écoles de la commune. Toutefois, des besoins identifiés dans ce programme global restent encore à satisfaire car certains villages sont encore non raccordés et les installations sanitaires font également défaut dans certains villages.

**Une phase 3 concernant d'autres villages pourraient suivre à partir de 2019-2020. Affaire à suivre.**

## CONTACT

Ville de Creil – [www.creil.fr](http://www.creil.fr)

Julie Legrand – [julie.legrand@mairie-creil.fr](mailto:julie.legrand@mairie-creil.fr)

## Au Mali, en région de Kidal

# Gérer les conflits autour des points d'eau

Présente dans la région de Kidal depuis 2013, Solidarités International mène des projets de réhabilitation des points d'eau. Son action améliore l'accès à l'eau dans la région mais permet aussi de réduire les tensions intercommunautaires, cristallisées autour des points d'eau.

En contexte post-crise, l'ONG s'appuie sur les leaders communautaires.

**D**ans la région de Kidal, au nord Mali, la pluviométrie est très faible, avec une amplitude interannuelle moyenne allant de 75 mm pour les années les plus sèches à 150 mm pour les années les plus arrosées. Dans ce contexte, les cours d'eau sont aussi précieux que temporaires (oueds) ; l'écoulement de l'eau est fonction de la pluviométrie. La recharge des nappes est ainsi irrégulière, puisqu'elle dépend de la saison : en saison sèche, de nombreux points d'eau se tarissent. La quantité d'eau disponible est donc globalement insuffisante dans la région de Kidal, ce qui est source de tensions fortes, en particulier lors des périodes sèches. En effet, la région de Kidal est principalement habitée par des éleveurs, qu'ils pratiquent la transhumance ou non, et qui doivent se partager les rares points



© Tereoura Ndaou / Solidarités International

### Abreuvoirs pour le bétail

d'eau disponibles entre eux. La pratique de la transhumance est une stratégie d'élevage particulièrement adaptée ici aux conditions environnementales puisqu'elle permet l'exploitation de ressources pastorales et hydrauliques dispersées à la fois dans l'espace et dans le temps. Les éleveurs se déplacent avec leurs troupeaux plusieurs mois pendant l'année à la recherche des ressources incertaines en eau et en pâturages. Les usages domestiques dépendent eux aussi des ressources locales en eau, dans la mesure de leur existence et disponibilité.

Un défi important est donc celui de maîtriser les concurrences entre éleveurs locaux, éleveurs transhumants et les populations locales pour l'accès à l'eau. Les quantités d'eau correspondant aux besoins des éleveurs sont telles que cela se répercute fortement sur les volumes laissés à disposition des populations locales, d'autant plus que ces besoins sont par ailleurs en constante augmentation (croissance démographique élevée) et que leur répartition se modifie en fonction de la

restriction des mobilités qu'engendre l'insécurité locale. Cette insécurité qui persiste depuis la crise politico-militaire de 2012 a en effet perturbé les itinéraires de transhumance et rendu plus problématique l'accès à l'eau. Par ailleurs, les rassemblements d'animaux peuvent engendrer des détériorations et contaminations des infrastructures, notamment au niveau des points d'eau dont les systèmes traditionnels d'exhaure ne sont pas en mesure de favoriser un accès et un temps de service adapté aux besoins. Enfin, les structures en charge de la gestion de l'eau et de la maintenance des installations (déjà peu performantes) ont depuis 2012 été fragilisées, et le tissu social désorganisé.

Présente dans la région de Kidal depuis 2013, Solidarités International s'intéresse fortement à ces questions d'accès à l'eau au niveau communautaire en lien avec les problématiques agro-pastorales. L'association mène des projets de réhabilitation de points d'eau, avec comme objectifs sous-jacents de contribuer à la lutte contre la malnutrition mais aussi

de réduire les tensions intercommunautaires (entre éleveurs locaux et éleveurs transhumants) et intra-communautaires (entre les différentes communautés Arabes, Peuls, Touaregs...) cristallisées autour des points d'eau. Agir sur les points d'eau, c'est agir sur l'amélioration de l'accès à l'eau mais également sur les tensions que cet accès engendre.

Depuis 2015, ce sont 46 systèmes hydrauliques pastoraux améliorés (SHPA) qui ont été mis en place dans la région de Kidal grâce au soutien d'OFDA/USAID. Ces points d'eau ont été ciblés sur la base des critères suivants :

- la capacité de recharge et la profondeur des nappes phréatiques,
- le statut public du point d'eau (à usage communautaire),
- les besoins en eau des différents types d'usagers,
- le poids démographique des populations et du cheptel,
- l'accessibilité de tous au point d'eau,
- les demandes communautaires.

De manière générale, 47% des besoins sur les points d'eau ciblés sont destinés à des usages domestiques de l'eau, tandis que les 53% restants correspondent aux autres besoins, majoritairement l'élevage.

## Séparer les usages des points d'eau

Les points d'eau réhabilités sont organisés dans l'espace de manière à desservir à la fois les familles et les animaux. La distribution de l'eau se fait à deux niveaux, d'une part aux bornes fontaines à destination de la desserte des populations pour des usages domestiques de l'eau (cuisine, toilette, boisson), et d'autre part aux abreuvoirs pour l'alimentation du bétail. Le modèle d'organisation a été soumis aux usagers lors de la première phase du projet pour l'améliorer ; les propositions faites ont porté sur le nombre d'abreuvoirs, la séparation des circulations conduisant à chacun des abreuvoirs, la distance entre les bornes fontaines et les abreuvoirs, la sécurisation des sites, etc.

## Augmenter la disponibilité en eau

Les forages et puits ont été réhabilités, cimentés, fermés et équipés de margelle de sécurité et d'une dalle de couverture comportant une trappe de visite. Des pompes immergées ont été installées, alimentées par des panneaux solaires. Ces pompes sont connectées à des châteaux d'eau d'une capacité de 5 à 10 m<sup>3</sup> qui garantissent la régularité de l'alimentation en eau en toute saison. Ceux-ci sont placés à 4 mètres de hauteur pour fournir l'eau par gravité. La construction de ces réservoirs a été primordiale puisqu'il joue un rôle de tampon entre le temps de recharge du puits et l'approvisionnement de la population. Les travaux de réhabilitation réalisés confèrent donc une capacité de stockage via le système d'exhaure pour gérer de façon rationnelle la ressource. Là où trois personnes étaient requises pour puiser l'eau avec un système de traction animale pour un troupeau d'une centaine de têtes en moyenne, aujourd'hui une seule personne est nécessaire pour simplement guider et surveiller le bétail. Par ailleurs, l'eau est accessible par plusieurs personnes simultanément, ce qui permet un gain de temps considérable, une économie d'énergie (plus de traction animale), et dès lors, une réduction des tensions entre usagers.

Par ailleurs, le château d'eau alimenté par l'énergie solaire, quasi inépuisable dans cette région de l'Afrique, et la séparation matérielle des usages assurent une meilleure qualité sanitaire de l'eau : ni les personnes ni les animaux ne sont alors en position de polluer la ressource.

Enfin, dans 15 localités, certains ménages ont pu commencer à faire du maraîchage grâce à l'eau puisée au point d'eau réhabilité, ce qui souligne deux choses : 1) une bonne appropriation du service par les usagers, 2) une amélioration des volumes d'eau disponibles qui permet de répondre à des besoins agricoles, participant ainsi à la diversification alimentaire.

## Mettre en place des instances de gestion

Le contexte d'insécurité lié à la crise politique et humanitaire de 2012 a eu pour effet de désorganiser les organes de gestion et de régulation de la distribution d'eau souvent déjà fragiles. De plus, il faut noter que, par le passé, la tarification de l'eau était une pratique peu courante, sauf dans les zones urbaines de Kidal ville. En partenariat avec des associations locales, le défi a donc été d'inscrire l'action dans la perspective d'une appropriation des ouvrages hydrauliques par les communautés bénéficiaires afin d'en assurer sa durabilité, via notamment un entretien et une maintenance régulière et une protection adaptée. À fin 2018, sur les 46 systèmes hydrauliques pastoraux améliorés réhabilités, seulement 5 d'entre eux ne sont pas fonctionnels car mal gérés (environ 10%) : les comités mis en place ne fonctionnent pas ou se sont dissous, ce qui rend la maintenance impossible.

24 des points d'eau sont gérés par des comités de gestion des points d'eau (COGEPE), composés de 6 à 8 membres. Les mécanismes de cotisation ont été discutés et choisis par les communautés et prennent des formes variées. Certains comités font payer un forfait mensuel par ménage, peu importe la quantité puisée : à Kalaman dans le cercle de Kidal par exemple, les ménages payent 2 500 FCFA par mois, à Intadéyné c'est 1 000 FCFA par ménage. Dans d'autres localités, le tarif est sur une base volumétrique. Il se calcule par litre puisé : dans le cercle d'Achibogo, les ménages paient 1 FCFA par litre (soit 10 FCFA par bidon de 10 litres) ; les éleveurs paient 25 FCFA par tête de petit ruminant chaque mois et 250 FCFA par tête de grand ruminant. Au point d'eau d'Enhad dans le cercle d'Abeibara, les éleveurs paient 500 FCFA par abreuvoir. Dans trois localités, les usagers ont décidé de payer ponctuellement à hauteur de la panne constatée ; les COGEPE sont alors en charge de collecter l'argent nécessaire.



Bornes fontaines

Dans 14 points d'eau, l'eau est distribuée gratuitement car aucun arrangement n'a été jusqu'à présent trouvé sur un système de recouvrement des coûts. Les équipes de Solidarités International réfléchissent avec ces communautés à une approche qui puisse leur convenir pour assurer la durabilité de la gestion, mais les habitudes à ce niveau-là sont très difficiles à faire évoluer sur le court terme.

Par ailleurs, une autre problématique se pose par rapport à la transparence et la sécurisation des fonds liés aux recettes des points d'eau. Dans la région de Kidal, les banques et autres systèmes de microfinances nécessaires à la sécurisation officielle des fonds sont inexistantes et les pratiques locales sont peu en faveur de la tenue de registres comptables. En effet, au-delà des taux élevés d'analphabétisme qui sont problématiques pour la tenue de cahiers de trésorerie, la transparence de la gestion se conçoit davantage en termes de confiance entre les membres des comités que de redevabilité écrite selon des standards plus occidentaux.

Dans un objectif premier d'acceptation par les populations, l'association s'est jusqu'à présent peu immiscée dans le contrôle de la gestion des recettes issues de la vente de l'eau et s'est surtout concentrée sur la formation des COGEPE aux notions élémentaires de gestion comptable. Toutefois, à partir du premier semestre 2019, des séances d'élaboration collective de plans d'affaires simplifiés pour les points d'eau seront mis en place afin que les COGEPE se rendent compte de la fréquence et du coût des principales pannes d'un système d'exhaure solaire.

### S'appuyer sur les leaders communautaires

Depuis la crise, les autorités locales et gouvernementales ont été chassées du nord Mali. Il n'est donc pas possible pour Solidarités International de travailler avec les autorités communales et les services déconcentrés qui existaient précédemment.

En revanche, les leaders communautaires sont fortement associés à l'intervention car ils sont des interlocuteurs incontournables dans la réussite des projets dans la mesure où, s'ils acceptent d'en être partie prenante, ils peuvent contribuer à la cohésion de la communauté des usagers des points d'eau. Leur rôle est double, à la fois de sensibilisation et de mobilisation.

Pour que ce relais fonctionne dans les meilleures conditions et dans la durée, ces personnes ressources ont été accompagnées dès le début de la mise en œuvre des projets. Elles ont été invitées à en devenir partie prenante pour une pérennité des actions entreprises, et à formuler leurs attentes. Ainsi, par exemple, dans la formation qui leur est dispensée, l'accent est particulièrement mis sur les sources d'eau dont dispose la région, leur potabilité, le traitement de l'eau et sa conservation, à charge pour eux de rediffuser ces messages et connaissances parmi les usagers.

### Promouvoir les bonnes pratiques agropastorales et sanitaires

La solidité de l'action dans la région de Kidal suppose en premier lieu une amélioration générale des connaissances des populations sur les ressources en eau de la région, leurs limites et les systèmes d'alimentation des nappes phréatiques qui engendrent des pénuries dont il faut tenir compte. Il s'agit d'une sensibilisation très large qui touche non seulement tous les acteurs, mais aussi tous les membres des communautés, quel que soit leur statut, fonction, sexe ou âge.

Le réaménagement des points d'eau a conduit à s'interroger sur la potabilité de l'eau et sur les bonnes pratiques associées en matière de puisage et de conservation (récipients propres, lavage des mains, filtrage et traitement de l'eau, etc.). Dans le cadre de ce projet, les leaders

communautaires, comme nous l'avons vu ci-dessus et les COGEPE ont joué un rôle important dans la diffusion des messages. En deuxième lieu, la pérennité des bonnes pratiques introduite par ce projet a renvoyé à des propositions dans le champ agropastoral. L'élevage étant un gros consommateur des ressources en eau, la gestion du bétail, et plus généralement de l'activité de pâturage, est au cœur des enjeux. Le projet a travaillé pour desserrer un peu l'étau dans lequel se trouvent prises les zones des puits pendant la saison sèche en vue du maintien de la satisfaction des besoins de tous. L'équipe de Solidarités International et des partenaires locaux Comité d'Appui au Monde Rural ainsi que Groupe Action et Recherche pour le Développement Local promeut par le biais de formations dispensées aux éleveurs certains réaménagements dans les pratiques de pâturages. Elle a suggéré d'élargir les périmètres de parcours des troupeaux pendant la saison des pluies pour accéder à des pacages plus éloignés. L'usage de ces derniers allège ainsi les concurrences autour des points d'eau entre éleveurs et particuliers car il retarde d'autant le repli sur le périmètre de saison sèche. Il est donc proposé aux éleveurs de conserver autour des points d'eau en milieu rural une zone de pâturages, sorte de réserve accessible pendant la saison sèche. Ainsi, l'alimentation du bétail serait un peu moins aléatoire pendant cette saison.

Au total, la diffusion de ces bonnes pratiques permet une meilleure appropriation par les populations, éleveurs locaux et transhumants des enjeux de l'eau dans cette région. L'idée de la pérennité de la ressource facilite une certaine confiance entre les différents usagers et les gestionnaires des points d'eau. En retour, cette confiance conforte le système mis en place et soutient une certaine adhésion. La définition préliminaire de règles partagées sur les fréquentations et les usages de l'eau contribue à atténuer les points de friction et à apaiser les relations intra- et inter-communautaires.

## Quelles perspectives ?

© Tiecoura Ndiou / Solidarités International



Abreuvoirs pour le bétail

Par ce projet, l'intervention de Solidarités International répond à deux problématiques majeures : la gestion de l'eau dans un environnement difficile et la cohabitation des populations à travers une « stabilité » sociale des différents usagers des points d'eau.

L'exemple des SHPA, qui a été cité comme modèle à promouvoir au nord Mali par les éleveurs eux-mêmes, montre qu'il est possible d'apporter des réponses adaptées dans ces contextes spécifiques au Sahel. Le système de pompage mécanisé a réduit de manière considérable le temps d'attente et a augmenté la disponibilité de l'eau. Associés à une meilleure organisation spatiale séparant les différents types d'usages, cela a contribué à aboutir à un apaisement général entre usagers.

Le défi majeur reste d'assurer d'une gestion sociale pérenne malgré les périodes d'instabilité récurrentes dans cette région.

Au regard des résultats obtenus sur ce programme, l'association, à travers son bureau régional (basé à Dakar), a mis en place un pôle Eau, Hygiène et Assainissement pour toute la zone sahélienne afin de développer et de mettre en œuvre des programmes d'infrastructures et de gestion durable des services d'eau avec un impact immédiat, malgré le contexte parfois instable.

Trois champs d'intervention sont prévus :

1. Une expertise technique en matière d'infrastructures, de gestion durable des services d'eau et de capacité à réaliser des infrastructures.
2. La gouvernance et le développement local : il n'y a pas de continuité, de suivi ni de durabilité sans une implication forte des services déconcentrés et des acteurs décentralisés.
3. Une sensibilisation/promotion à travers un champ d'action consacré au travail de terrain avec les populations sur la promotion de l'hygiène et les moyens d'assurer la qualité sur la chaîne de l'eau.

Solidarités International et la Fondation Veolia travaillent actuellement avec les Ministères de tutelle, les services techniques régionaux et des acteurs locaux de plusieurs pays du Sahel pour développer une stratégie d'intervention qui permette une approche collective (multi-acteurs privé-public) avec un appui institutionnel effectif. Des projets (pilotes) viennent d'être présentés à différents partenaires/bailleurs actifs dans la zone des « 3 frontières » (Mali, Burkina Faso et Niger) et le début des premières activités est espéré dès le 1er semestre 2020.

## CONTACTS

Solidarités International  
 Aude Lazzarini, Emma Maisonnave  
[alazzarini@solidarites.org](mailto:alazzarini@solidarites.org)  
[emaisonnave@solidarites.org](mailto:emaisonnave@solidarites.org)  
[www.solidarites.org/fr/eau-potable](http://www.solidarites.org/fr/eau-potable)

## Au Togo, dans la région des Savanes

# Une eau au juste prix

Depuis 2014, Experts-Solidaires met en œuvre au Togo des projets visant à améliorer l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement<sup>1</sup>. Retours sur la création d'un modèle de gestion publique dans les communes de Dapaong et Mango, fruit d'une collaboration entre les communes, la Togolaise des Eaux et les comités de développement de quartier, avec l'appui d'Experts-Solidaires et de l'association CDD.

**A**vec respectivement 60 000 et 40 000 habitants, Dapaong et Mango sont les deux communes les plus importantes de la région des Savanes (nord du Togo). Sous climat tropical, la saison est sèche d'octobre à mars et pluvieuse d'avril à septembre. Malgré des pluies abondantes lors de la saison pluvieuse, seulement 40% des habitants ont accès à l'eau potable et 60% consomment une eau impropre à la consommation, en s'approvisionnant aux puits, marigots ou fleuves.

Comme dans les autres villes du pays, c'est la compagnie publique, la Togolaise des Eaux, qui gère le service d'eau. Elle fournit l'eau aux habitants via des branchements privés et des bornes fontaines (ou kiosques). Les usagers s'y rendent avec leurs contenants tels que les bassines, bidons, tonneaux, etc. où un fontainier, ou plus souvent une fontainière, est chargé de vendre de l'eau.



© Experts-Solidaires

Borne fontaine

### À Dapaong et Mango, une gestion privée de la revente d'eau

Malgré la réglementation togolaise, qui prévoit que les communes soient en charge de la gestion des kiosques et bornes fontaines (loi n° 2007-011 de

mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales), ceux-ci sont en réalité exploités par des gestionnaires privés, sans régulation communale ni surveillance et régulation de ce « business ». Ainsi, l'eau est vendue aux bornes fontaines sur une base de marché, entre 800FCFA et 1000FCFA le m<sup>3</sup> (soit entre 1,20 et 1,50EUR/m<sup>3</sup>) alors qu'un

décret fixe à 500FCFA le prix maximum de revente de l'eau (0,75EUR/m<sup>3</sup>). L'absence d'emprise des autorités communales sur cette gestion restreint l'accès à l'eau potable des populations les plus vulnérables : l'eau est chère, les horaires d'ouverture des bornes fontaines sont fluctuants, certaines bornes fontaines ferment pour cause d'impayés, etc.

1. Ces projets sont soutenus par le SEDIF et l'Union européenne.

## Appuyer la création d'un modèle de gestion publique

Appuyées par Experts-Solidaires et son partenaire CDD, les deux communes ont souhaité à travers ces projets reprendre la main sur les bornes fontaines et faire appliquer un modèle de gestion qui permette un accès de qualité à un prix régulé pour tous.

Ce modèle repose sur un transfert de la gestion privée vers les comités de développement de quartier, désormais chargés de la revente de l'eau potable. Pour ce faire, les gestionnaires privés ont été contraints de rétrocéder leur(s) borne(s) fontaine(s) à la mairie, qui a par la suite déléguée la gestion de ces bornes aux comités de développement de quartier à travers un arrêté municipal. Un service d'eau et d'assainissement a été créé pour piloter cette activité au niveau communal. En parallèle, une importante campagne de sensibilisation concernant la réduction du prix de l'eau a été lancée auprès de la population de Dapaong et Mango via des actions de communication, pièces de théâtre, émissions et spots radiophoniques, affiches explicatives, communiqués municipaux dans les journaux, sensibilisations musicales aux bornes fontaines, etc. Un arrêté municipal imposant la vente de l'eau au tarif régulé a été rédigé par les mairies pour accompagner cette démarche.

Des bidons de 25L ont été proposés à moindre coût afin d'encourager les usagers à abandonner les bassines en faveur des bidons, plus hygiéniques et de même contenance. Le tarif de revente régulé a par ailleurs été inscrit sur les bidons subventionnés afin de toucher le maximum d'usagers.

Les bornes fontaines des deux communes ont également été réhabilitées. Cinq nouvelles bornes fontaines ont été construites à Dapaong et ainsi que dix à Mango. La Togolaise des Eaux a entrepris des travaux de rénovation de la station de traitement de Mango et plus de 5 km d'extension du réseau d'eau potable de Mango sont en cours de construction dans les quartiers encore non desservis.



© Experts-Solidaires

### Comité de développement de quartier

Des modèles types de contrats de gestion entre la mairie, les comités de développement de quartier et la Togolaise des Eaux ont été créés. Ils font désormais partie des instruments de gestion de la Togolaise des Eaux, qui encourage les autres communes togolaises à se doter d'outils similaires.

Le service Eau et Assainissement, qui se compose d'un responsable et d'un assistant technique, est en charge de la bonne conduite des activités. Il effectue chaque semaine des tournées de suivi et de contrôle, aussi bien sur les questions d'hygiène, de respect du tarif de l'eau, sur l'utilisation des bidons, sur la gestion financière des ventes de l'eau, etc.

L'implantation de cette gestion publique de l'eau a été réalisée en 2015–2016 à Dapaong (phase test : 7/15 quartiers<sup>2</sup> ; phase d'extension : 8 autres quartiers). Au total, 76 points d'eau appliquent ce modèle sur l'ensemble de la commune de Dapaong. À Mango, la gestion des 47 points d'eau est devenue publique en quelques mois dans les cinq quartiers de la commune, entre octobre 2017 et février 2018.

## Appliquer le tarif régulé

Afin de permettre l'accès à l'eau potable aux populations les plus vulnérables, la commune, via son service Eau & Assainissement nouvellement créé, applique le tarif régulé de la revente de l'eau aux bornes fontaines à 500F CFA/m<sup>3</sup> d'eau, soit 2 bidons de 25L à 25F CFA. Les recettes issues des ventes de l'eau sont recouvrées par le comité de développement de quartier et sont ensuite réparties comme tel :

- 315F CFA/m<sup>3</sup> sont acquittés à la Togolaise des Eaux (facturation de la distribution de l'eau) ;
- 100F CFA/m<sup>3</sup> sont reversés à la fontainière (indemnités de vente) ;
- 75F CFA/m<sup>3</sup> sont destinés aux petites réparations, achat de robinets, etc. ;
- 10F CFA/m<sup>3</sup> sont remis au service communal Eau et Assainissement pour le suivi de la régulation.

2 3 quartiers de Dapaong ne sont pas desservis par le réseau d'eau de la Togolaise des Eaux. Ces quartiers ne possèdent donc ni bornes fontaines ni kiosques à eau.



Comité de développement de quartier

Ce modèle, uniforme sur l'ensemble de la commune, garantit un accès à l'eau à faible coût, fiabilise le paiement des factures d'eau à la Togolaise des Eaux, assure quelques recettes à la commune pour assurer la régulation du service, et favorise le développement communautaire par la responsabilisation des comités de développement de quartier. Concrètement, cette gestion a rapporté plus de 1 000€ à la commune de Mango entre janvier et juin 2018, soit près de 70% du budget alloué au service Eau et Assainissement. À titre de comparaison, l'eau vendue aux branchements privés (eau courante) s'élève à 265FCFA/m<sup>3</sup> (soit 0,40EUR/m<sup>3</sup>) au minimum, avec un tarif en hausse en cas de forte consommation. Malheureusement, la grande majorité des ménages n'ont pas les moyens de prendre en charge les frais de branchement.

## Des économies réalisées pour plus d'eau consommée

Pour les populations, l'introduction du tarif régulé a généré une baisse sensible des coûts liés à l'eau. À titre d'exemple,

l'économie potentiellement générée par la mise en place de la tarification sociale à Mango s'élève à 2 500 Francs CFA par mois et par ménage<sup>3</sup>. À Dapaong, il a été constaté une augmentation de 7% des ventes d'eau potable par la population. Si les eaux des puits de surface et du fleuve sont toujours utilisées, elles le sont uniquement pour le lavage (lessive, vaisselle, etc.).

## Dupliquer le modèle dans tout le pays

Installé avec succès à Dapaong et en cours de mise en œuvre à Mango, l'objectif est maintenant de permettre la diffusion de ce modèle de régulation à l'ensemble du pays, où 50% de la population urbaine se ravitaille aux bornes fontaines et kiosques, à un tarif de 1 000FCFA/m<sup>3</sup> en lieu et place des 500FCFA/m<sup>3</sup> réglementaires (un prix qui peut atteindre les 2 000FCFA/m<sup>3</sup> dans certaines communes).

Des présentations de ces résultats, co-présentées par les deux mairies, la Togolaise des Eaux et les comités de développement

de quartier sont prévues dans les principales villes du Togo. Les travaux entrepris par Experts-Solidaires et ses partenaires ont permis d'engager un dialogue et de développer la coopération entre ces trois acteurs, nécessaires dans la mise en place commune du modèle de gestion publique de l'eau.

En passant d'une gestion privée à une gestion communale régulée de la revente d'eau, sans investissement conséquent, les populations de Dapaong et de Mango ont amélioré sensiblement leur accès à l'eau potable, notamment les plus pauvres qui ne peuvent pas se « payer » un branchement. Le modèle de Mango et de Dapaong peut être reproduit sur le territoire togolais ainsi que dans d'autres pays de la région, qui connaissent souvent une gestion « anarchique » de la revente d'eau.

## CONTACT

Experts-Solidaires  
 Lucas Doche, Jean-Pierre Mahé  
[lucas.doche@gmail.com](mailto:lucas.doche@gmail.com)  
[mahejeanpierre@yahoo.fr](mailto:mahejeanpierre@yahoo.fr)  
[www.experts-solidaires.org](http://www.experts-solidaires.org)

3. Sur la base d'une consommation de 50 L/jour/personne et de 5 personnes/ménage

# Une seconde vie pour l'eau de pluie

Au large d'Haïti, sur l'île de la Tortue, les ressources en eau sont inégalement réparties. Depuis les années 1980, l'île récupère les eaux de pluie en construisant des citernes, pour augmenter la quantité d'eau disponible pour les populations. Les ONGs Appel et Inter Aide ont notamment participé aux programmes de construction de citernes menés sur l'île.

Sur l'île de la Tortue, terre connue pour ses anciens pirates et ses contrebandiers, l'eau est un bien précieux. Les rares sources sont inégalement réparties sur le territoire et souvent peu accessibles aux habitants. Si elles fournissent actuellement l'équivalent de 38 litres d'eau par jour et par personne, ce volume risque de diminuer, en raison du fort déboisement lié à la production de charbon et de l'extension des surfaces cultivées. À l'échelle d'Haïti, la couverture forestière a progressivement diminué depuis trois siècles. Elle ne constitue que 2% de son territoire, contre 47% chez son voisin, la République Dominicaine.

© Initiative Développement



Citerne béton pour l'eau de pluie

Ainsi, la récupération d'eau de pluie est largement répandue sur l'île. On dénombreait en 2012 environ 1 000 citernes pour une population de 45 000 habitants. Depuis la fin des années 1980, d'importants programmes de construction de citernes ont été menés sur l'île de la Tortue, notamment par les ONG l'Appel et Inter Aide. En 1989, des techniciens de ces programmes ont créé une association locale, l'association pour la construction de citernes familiales (ACCF), à présent opérateur de référence sur l'île. L'association construit des citernes en béton de 6,5 m<sup>3</sup>. Ces citernes permettent d'alimenter une famille de 6 personnes pendant les 2 mois de la période sans pluie (18 litres par jour par personne). En 2013, la commune a souhaité améliorer l'accès à l'eau potable de la population en intégrant dans son plan de développement la construction de 150 citernes familiales supplémentaires. Initiative Développement a été sollicité et a pu mobiliser sur cette opération des partenaires techniques (ACCF, l'Appel) et financiers (Agence de l'eau Seine-Normandie, SEDIF, Ville de Paris).

Initiative Développement a effectué le diagnostic de l'accès à l'eau sur l'île afin de préciser les besoins en équipement et d'identifier les zones prioritaires. Une enquête complémentaire a aussi

été menée auprès de 91 usagers pour mieux connaître les forces et faiblesses des citernes et pour proposer des leviers d'amélioration efficaces. Trois priorités ont été dressées.

## Faciliter l'équipement des ménages

Un obstacle à l'équipement est le coût global d'investissement qui est de l'ordre de 1 400€. Après analyse, il est apparu que cette charge pouvait être rendue plus abordable en proposant différents volumes et modes de construction. L'offre de citerne, constituée d'un modèle unique de citerne béton de 6,5 m<sup>3</sup>, a donc été élargie avec l'ajout de 3 nouvelles citernes : béton 11 m<sup>3</sup> et roche maçonnée 6,3 et 9,8 m<sup>3</sup>. Le choix de la citerne par le ménage peut ainsi mieux s'adapter à ses capacités de participation : il peut valoriser des matériaux disponibles localement par l'approvisionnement en roche, et peut choisir une citerne plus ou moins grande selon ses moyens et les contraintes de son habitation. La technique en roche maçonnée présente aussi comme avantage de ne pas nécessiter de moule de coffrage, contrairement aux citernes en béton. Il est ainsi possible de construire des citernes en roche maçonnées même si les moules sont déjà mobilisés pour d'autres citernes.



Ferrailage d'une citerne

## Augmenter la disponibilité de l'eau en optimisant la conception

69% des enquêtés ont déclaré trouver la quantité d'eau recueillie par les citernes insuffisante. En réponse, Initiative Développement a fait réaliser un moule pour construire des citernes en béton plus volumineuse, de 11 m<sup>3</sup>, soit une augmentation de 70% du volume. Cela permet, pour une famille de six personnes, de disposer de plus de trois mois de stockage contre deux initialement.

## Améliorer la qualité de l'eau en formant les usagers

L'enquête a montré que l'habitude de minéraliser et de chlorer l'eau avant de la consommer était ancrée dans les pratiques des possesseurs de citerne. En effet, 98% des enquêtés déclarent chlorer l'eau après puisage. Il a en revanche été pointé que les usagers ne nettoient pas toujours correctement les citernes et que les débris végétaux sont fréquents, ce qui entraîne de

la turbidité. Pour y remédier, des formations au nettoyage et aux réparations (cuve et gouttière) ont été dispensées auprès des propriétaires, et un système robuste et facile à entretenir pour limiter les débris a été conçu. Les tuyaux qui acheminent l'eau dans la citerne sont désormais déboîtables, pour permettre de dévier l'eau provenant du toit de la citerne si nécessaire, en lieu et place des habituels dispositifs de dérivation des premières pluies, souvent fragiles et inopérants. Au total, 77 citernes en béton et en roche maçonnée ont été réalisées, avec des volumes variant entre 6,5 et 11 m<sup>3</sup>.

## Zoom sur les difficultés rencontrées

- Le passage de l'Ouragan Matthew, survenu le 4 et 5 octobre 2016 durant une saison déjà marquée par de fortes pluies, a fortement ralenti les activités pendant 3 mois.
- La disponibilité de l'ensemble des matériaux a été une condition préalable imposée au démarrage des travaux. Les travaux ont fréquemment été bloqués pour cette raison.

- Une inflation supérieure à 10% en 2016, bien supérieure à celle des années précédentes, a entraîné une augmentation des prix de certains matériaux.

Ces difficultés ont entraîné une prolongation de la durée d'exécution du projet. Ainsi, des financements complémentaires ont dû être sollicités pour réaliser l'ensemble des activités prévues.

L'expérience du projet a montré que l'équipement en citerne est une solution sûre et appréciée de la population. Lorsque que celles-ci sont correctement entretenues, leur durée de vie peut facilement excéder 30 ans. Cette solution est actuellement l'unique moyen efficace et approprié sur l'île pour répondre à la cible 6.1 des ODD d'un « service géré en toute sécurité ». Les quelques captages et petits réseaux qui existent sur l'île fournissent une eau fortement vulnérable aux contaminations par les matières fécales et possèdent un fonctionnement souvent intermittent en raison du mauvais état général des installations.

Améliorer l'accès à l'eau sur l'île de la Tortue semble reposer sur une augmentation forte du parc de citernes pour les nombreux ménages éloignés des points d'eau ainsi sur des changements profonds de la gestion des points et réseaux d'eau. On estime que pour maintenir le niveau d'accès en eau des utilisateurs de citernes, 100 nouvelles citernes<sup>4</sup> devraient être construites par an et 30 renouvelées – ce qui est actuellement loin d'être supportable pour les Tortugais. L'accès à l'eau sur l'île de la Tortue reste donc un défi de taille au regard de l'accroissement de la population et de l'absence de financements nationaux ou internationaux sur la thématique.

## CONTACT

Initiative Développement  
Nicolas Cadot  
[id@id-ong.org](mailto:id@id-ong.org)  
[www.id-ong.org](http://www.id-ong.org)

4. Estimation basée sur la croissance démographique d'Haïti en 2017: 1.23%  
(Banque Mondiale <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/sp.pop.grow>)

## À lire



### **Mater l'échec, Petit opus pour ne pas planter son projet de solidarité internationale**

Projection, 64 pages, 2018

Fidèle à son slogan fondateur, « la pertinence en toute impertinence », le réseau Projection a réalisé un travail d'enquête auprès de professionnels du domaine de l'accès aux services essentiels au Sud. L'objectif ? Décomplexer les acteurs du développement sans les déresponsabiliser. Ce guide lève le tabou de l'échec et parle des défis du jeune professionnel à son entrée dans la vie active.



### **Collectivités territoriales et coopération internationale, pourquoi et comment s'engager ?**

Occitanie Coopération, 7 pages, 2018

Élaborée en partenariat avec les réseaux régionaux So Coopération et Centraider, et la participation du pS-Eau, ce nouveau support sera utile à tous les élus et agents qui souhaitent mieux cerner les enjeux, objectifs de la coopération décentralisée, les retombées possibles pour leur territoire, les sources de financement existantes... Cette publication a reçu le soutien des agences de l'eau Adour Garonne et Rhône Méditerranée Corse. Elle est disponible en version papier sur demande.



### **Élus, collectivités : découvrez votre rôle pour l'atteinte des cibles eau et assainissement des Objectifs de Développement Durable**

Partenariat Français pour l'Eau, Astee, 23 pages, 2018

Ce guide vise à sensibiliser les élus locaux au cadre de référence international constitué par l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable qui constituent un cadre incontournable pour renforcer les politiques locales, donner une nouvelle impulsion aux outils utilisés de longue date par les collectivités, fixer des objectifs chiffrés et datés, mettre en place des mécanismes de suivi et faciliter les échanges entre collectivités et acteurs français et internationaux.



### **Sensibiliser les citoyens aux actions de coopération décentralisée**

AFCCRE, PLATFORMA, 20 pages, décembre 2018

Cette publication décrit les outils disponibles au niveau local et régional pour mobiliser les acteurs et les activistes de la société civile et les encourager à soutenir les actions menées par les collectivités territoriales dans le domaine de la coopération au développement.

## À consulter



### **Octopus, première plateforme collaborative en ligne sur l'élimination et le traitement des boues fécales en urgence**

L'élimination et le traitement des boues fécales est un problème majeur dans les contextes d'urgence. Les ressources existantes ne permettant pas toujours les prises de décisions appropriées, la prise en compte du traitement des boues est trop souvent négligée dans les réponses humanitaires d'urgence. Pour faire face à ce manque d'informations, Solidarités International lance sa plateforme collaborative baptisée OCTOPUS. À destination des praticiens de l'assainissement, OCTOPUS vise à leur offrir un espace de partage de connaissances, leur propose de les guider dans le développement de leurs projets et leurs prises de décisions.

• [www.octopus.solidarites.org](http://www.octopus.solidarites.org)

## Nouvelles parutions pS-Eau



### Les services d'eau et d'assainissement face au changement climatique. Quels impacts ? Comment agir ?

pS-Eau, 2018, 76 pages

La prise en compte du changement climatique et ses effets est donc indispensable dans le développement des services d'eau et d'assainissement et d'autant plus urgente que l'inaction multiplie les risques futurs. Ce guide synthétise les enjeux, définitions et clés de lecture pour guider les acteurs de l'eau et de l'assainissement dans l'intégration de ces éléments dans leurs pratiques.



### Conservation et traitement de l'eau à domicile

pS-Eau, 2018, 72 pages

Ce guide pratique propose un éclairage sur les enjeux liés au traitement et à la conservation de l'eau au sein des ménages. Le lecteur pourra trouver une revue sommaire de techniques de traitement fréquemment rencontrées dans les pays en développement ainsi qu'une présentation des pratiques clés pour la conservation à domicile. Des éléments de compréhension sont apportés tout au long du document, afin de guider la réflexion des porteurs de projets en charge de mettre en œuvre des solutions adaptées à leur contexte d'intervention.



### Le suivi de la qualité de l'eau à Madagascar

pS-Eau, 2018, 62 pages

Ce cahier technique rappelle le cadre réglementaire relatif à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine à Madagascar et propose des pistes d'actions pour être en mesure, d'une part, de connaître la qualité de la ressource et, d'autre part, d'effectuer un suivi de la qualité de l'eau distribuée garantissant sa salubrité. Des retours d'expériences sont également référencés tout au long du document afin de partager des initiatives adaptées aux réalités de terrain et aux moyens disponibles, dont les porteurs de projets pourront s'inspirer.



### L'action extérieure des collectivités territoriales pour l'eau et l'assainissement

pS-Eau, 56 pages

De nombreuses collectivités françaises s'engagent chaque année pour l'eau et l'assainissement dans les pays en développement dans le cadre de leur action extérieure. Adopté en 2005, le mécanisme du 1% solidaire pour l'eau et l'assainissement (loi Oudin-Santini) joue un rôle incitatif dans cet engagement. Son potentiel reste cependant inexploité. Ce guide a pour objectifs d'encourager de nouvelles collectivités à s'engager, et d'accompagner leurs initiatives en proposant une méthodologie par étapes. Cette 5<sup>e</sup> édition prend en compte les récentes évolutions du cadre juridique, et en particulier l'impact de la réorganisation territoriale française.



Programme Solidarité Eau  
32 rue Le Peletier  
75009 Paris  
T. +33 (0)1 53 34 91 20  
pseau@pseau.org  
www.pseau.org

Responsable de la publication :  
Pierre-Marie Grondin  
Rédacteurs en chef :  
Guillaume Aubourg  
Adeline Mateus

Ont participé à ce numéro :  
Nicolas Cadot  
Lucas Doche  
Aude Lazzarini  
Julie Legrand  
Jean-Pierre Mahé  
Emma Maisonnave

Réalisation : Cercle Studio  
Impression : &OP et Imprimerie Saviard

Photo de couverture  
© Tiecoura Ndaou  
/Solidarités International

 [www.facebook.com/pseau](http://www.facebook.com/pseau)  
 [www.twitter.com/pseau](http://www.twitter.com/pseau)